

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

L'an deux mil huit, le vingt et un mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SERCHES, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du vote du 9 mars 2008 et du 16 mars 2008, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

**Ordre du jour :** Election du Maire,  
Election des Adjoints,  
Questions diverses.

**ETAIENT PRESENTS :** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

1. Madame NAVAL Brigitte	92 voix
2. Monsieur TASSIN Patrick	91 voix
3. Monsieur LACROIX Daniel	90 voix
4. Monsieur ROBERT Bruno	90 voix
5. Madame KASPRZAK Bernadette	88 voix
6. Monsieur POULET Romaric	87 voix
7. Madame FERTE Marie-Pierre	86 voix
8. Madame SANNER Anne	86 voix
9. Madame LEVEQUE Laurence	95 voix
10. Madame BISTER Geneviève	87 voix

**ETAIT ABSENT :** Monsieur le Conseiller Municipal

Monsieur WILLIATTE Gonzague 81 voix

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur HACARD François, Maire, qui a accueilli Mesdames et Messieurs :

NAVAL Brigitte, TASSIN Patrick, LACROIX Daniel, ROBERT Bruno, KASPRZAK Bernadette, POULET Romaric, FERTE Marie-Pierre, SANNER Anne, LEVEQUE Laurence et les a installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux ainsi que WILLIATTE Gonzague.

Après avoir formulé ses remerciements, Monsieur HACARD François a invité Monsieur LACROIX Daniel, le doyen des membres du Conseil Municipal, à prendre la Présidence.

Le Conseil Municipal a désigné pour Secrétaire Madame SANNER Anne, benjamine du Conseil Municipal.

### **Election du Maire :**

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

#### **Premier tour de scrutin :**

**Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :**

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du code électoral	0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	9
- Majorité absolue	6

Madame KASPRZAK Bernadette a obtenu : 9 voix

Madame KASPRZAK Bernadette ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

### **Election du premier Adjoint :**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, élue Maire, à l'élection du premier Adjoint.

#### Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du code électoral	0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	9
- Majorité absolue	6

Monsieur ROBERT Bruno a obtenu : 9 voix

Monsieur ROBERT Bruno ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier Adjoint et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

### **Election du second Adjoint :**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, élue Maire, à l'élection du second Adjoint.

#### Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	10
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L. 65 et L. 66 du code électoral	0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés :	8
- Majorité absolue	5

Madame LEVEQUE Laurence a obtenu : 8 voix

Madame LEVEQUE Laurence ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée seconde Adjointe et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame KASPRZAK Bernadette a pris la parole pour remercier les électeurs ainsi que le précédent Conseil Municipal et a retracé les divers projets.

### **Questions diverses :**

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le lundi 31 mars 2008 à 20 h 30.

Fait à Serches, le 28 mars 2008.